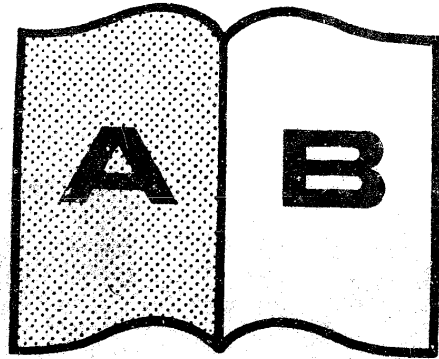
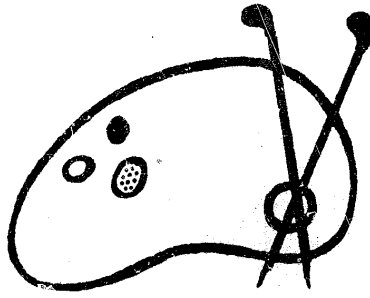


Illisibilité partielle



Contraste insuffisant
NF Z 43-120-14

**Valable pour tout ou partie
du document reproduit**



Original en couleur

NF Z 43-120-8

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. / Document released pursuant to the Access to Information Act.

NOTES

TIRÉES DE L'OUVRAGE DE M. E. PETIT, INTITULÉ

ITINÉRAIRES DE PHILIPPE-LE-HARDI



ET JEAN-SANS-PEUR

DUCS DE BOURGOGNE

(1363-1419)

PAR

M. Max. QUANTIN



AUXERRE

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE E. BONSANT

1890

(22)

NOTES

TIRÉES DE L'OUVRAGE DE M. E. PETIT INTITULÉ

ITINÉRAIRES DE PHILIPPE-LE-HARDI ET JEAN-SANS-DEUR,

DUCS DE BOURGOGNE (1)

(1363-1419)

Par M. Max. QUANTIN.



MESSIEURS,

M. Monceaux, en faisant hommage à la Société, de la part de notre honorable vice-président, M. Ernest Petit, de son ouvrage sur les *Itinéraires des Ducs de Bourgogne*, vous avait lu, pour vous le faire connaître, l'introduction qui le précède et qui éclaire de haut l'ensemble de la publication, les sources où l'auteur a puisé, l'utilité des Itinéraires pour l'histoire générale, les passages des rois en Bourgogne, etc., etc.

Je voudrais, aujourd'hui, vous faire connaître l'ouvrage de M. Petit sous un point de vue plus particulier, et en ce qui concerne nos contrées.

Mais permettez-moi un bref retour sur un passé déjà loin. J'ai compulsé et classé aussi, moi-même, aux archives de la Côte-d'Or, les fameux comptes des dépenses de l'hôtel des ducs des xiv^e et xv^e siècles, et ceux encore plus nombreux des châtellenies de tout le duché de Bourgogne. Ces énormes registres en parchemin étaient pour nous, jeunes élèves de l'École des Chartes, en 1832, l'objet d'une curiosité particulière. En les feuilletant, il nous semblait revivre avec nos grands ducs, dont le souvenir était encore émouvant et vivant au commencement de ce siècle. Et qu'elle était plus grande encore notre émotion lorsqu'ouvrant les layettes de bois de chêne qui renferment les actes de leur souveraineté : traités de paix, contrats de mariage, acquisitions ou ventes de domaines, actes de foi et hommage, et autres documents

(1) Lu dans la séance du 2 juin 1889.

scellés de sceaux équestres bien conservés, et qu'on comptait, comme au bas du traité de Guillon, en 1359, avec les Anglais, au nombre de plus de 50, ce qui annonçait autant de chevaliers ! Et chose encore particulière, c'est que les chartes tirées de ces coffrets exhalaient une odeur de muse, comme au temps de leur composition.

Tous ces comptes placés sur des rayons ne tiendraient pas dans cette vaste salle ; il faudrait la doubler.

En présence de l'énorme volume des Itinéraires publiés par M. E. Petit, on est embarrassé, malgré la table détaillée qui l'accompagne, pour y trouver les faits particuliers aux pays du département actuel de l'Yonne. J'ai donc lu l'ouvrage la plume à la main, et j'en ai relevé et réuni tous les faits qui nous intéressent.

Mais avant d'entrer dans le détail, nous ajouterons quelques réflexions (1). Ainsi que l'a remarqué M. E. Petit, les ducs voyageaient beaucoup et à cheval ; et l'homme le plus robuste de notre temps aurait de la peine à satisfaire aux exigences de cette locomotion incessante.

En dehors des voyages pour affaires d'État, on voit souvent le duc accompagné de ses chevaliers en grand nombre, et suivi aussi de la duchesse avec ses damoiselles, visiter ses châteaux nombreux répandus dans tout son duché. Les *Itinéraires* mentionnent pas à pas le passage et le séjour du duc dans ces manoirs. A l'avis de son arrivée, le châtelain faisait préparer le logement du duc et celui de la duchesse. L'aire des chambres était nettoyée ; les grands lits, où le duc recevait quelquefois par honneur ses amis, étaient disposés ; les coffres aux habits, les dressoirs aux hanaps époussetés, les tables lavées. Les salles des chevaliers et des simples gardes recevaient de la paille fraîche pour coucher leurs hôtes tout habillés. Les salles d'assemblées, le réfectoire et le reste étaient prêts à recevoir le maître et sa suite.

Les nobles voyageurs séjournaient donc plus ou moins longtemps dans leurs châteaux, et consommaient sur place le produit des récoltes des domaines qui entouraient ces demeures, qu'on n'aurait pu autrement écouler, faute de voies faciles de communication et de lieux de commerce prochains. On faisait deux repas : dîner à midi et souper. Il n'est pas fait mention de déjeuner.

(1) Voir *Bull. de la Société* de 1883, une Notice de nous intitulée les Ducs de Bourgogne en Basse-Bourgogne au XIV^e siècle, à la suite de laquelle est une partie du texte des comptes généraux du duché, de 1352 à 1378 seulement.

Bien entendu que les routes praticables étaient peu nombreuses et que l'on vivait sur les vieilles voies romaines, sur les chemins gaulois réparés par Brunehaut et par Charlemagne. On ne voyageait qu'à cheval, et les dames se faisaient voiturer dans des chars branlants, c'est-à-dire suspendus et trainés par quatre chevaux. Ils étaient ornés de dais formant dôme et recouverts contre les intempéries des saisons.

ITINÉRAIRES DE PHILIPPE-LE-HARDI.

Pour suivre nos ducs dans leurs voyages, il faut s'aider d'une carte développée du pays.

Philippe-le-Hardi venait souvent à Montréal, où s'élevait un puissant château-fort.

En 1372, le duc, venant d'Epoisses, va coucher à Montréal où il séjourne (20 à 22 février), et de là il va à Semur. Le 8 mai suivant, il dîne à Vieuchâteau, sur le bord du Serain et à la frontière de la Côte-d'Or, déjeune aux dépens de Jean de Jeux, seigneur du lieu, et va coucher et souper à Montréal, qui n'en est pas éloigné. Le 9 mai, il soupe et gîte à Avallon, « où estoient plusieurs chevaliers et autres gens d'armes venus à son mandement ». Le lundi 10, il séjourne encore à Avallon, puis s'en va souper et giter à Montréal avec sa suite. Le 12, il dîne à Semur, puis rentre souper et giter à Dijon, où il retrouve la duchesse Marguerite qui revenait de Flandre, son pays.

Au mois d'août suivant, il revient à Montréal avec la duchesse, et ils y passent le 10 et le 11, puis vont coucher à Avallon pour se rendre en pèlerinage à Vézelay (1). Le duc poursuit seul son voyage en Nivernais et jusqu'en Vendée et en Bretagne.

En 1373, on voit le duc à Auxerre, du 28 au 30 septembre. Puis il va au château de Beaulche, à Druyes, où il couche, et de là à Varzy, et visite le Nivernais, l'Auvergne et revient après un long voyage par Bourges et le Gâtinais. Le 22 novembre, il soupe et gîte à Sens « en Bourgogne » vieille appellation conservée en Bourgogne et qui rappelait le temps où cette ville dépendait réellement du duché de ce nom.

En 1374, le duc vient à Auxerre par un autre chemin, dont les traces se voient entre cette ville et Noyers, sous les bois de Saint-Bris et ailleurs. Il était à Montbard avec la duchesse. Il la quitte le 25 août et vient seul souper et giter à Châtel-Gérard. Le samedi

(1) Auparavant, le compte rapporte que la duchesse et le duc firent une offrande de 5 fr. à l'église Saint-Ladre, d'Avallon. A Vézelay, à la Madeleine, le 13 août, ils donnèrent 10 fr. ; aux Cordeliers, 2 fr.

26, il va dîner à Nitry, qu'on appelle Naintry, appellation encore conservée chez les paysans de ce lieu, qui semblent bien à tort commettre une hérésie orthographique. Le même jour, il va souper et coucher à Auxerre, revient le lendemain à Nitry dont il part le lundi 28 pour aller dîner à Châtel-Gérard et rentrer au château de Montbard, où la duchesse l'attendait.

Au mois de septembre suivant, le duc réside à Montbard, fait de petits voyages aux environs et revient encore auprès de la duchesse.

La forêt de Maulne, près de Cruzy, avait beaucoup d'attraits pour ce prince. Il est alors invité à y chasser par le comte de Tonnerre, qui en est seigneur. Le 12, il va coucher à Cruzy, où il établit son quartier-général de chasse. Les huit jours suivants, il mène la chasse « en Maulne », laquelle, seulement le 17, qui est un dimanche, est interrompue, et le duc va dîner à Lézennes, chez le seigneur Jean Trouillard, un descendant en ligne masculine de Joinville, l'historien de saint Louis. (Note de M. Petit.)

Les 11 et 12 décembre 1376, le duc Philippe et la duchesse étaient venus à Semur, Corcelles et Rouvray, puis de là ils allèrent coucher au château de Villarnout, canton de Quarré, qui appartenait à Philippe de Jaucourt, maître d'hôtel du duc. Le duc était arrivé à Villarnout pour s'entendre avec le sire de Jaucourt au sujet de la levée des troupes destinées à secourir le duc de Lorraine en guerre avec l'archevêque seigneur de Trèves. Philippe reçut le commandement de la levée et passa les soldats en revue un mois après.

En 1377, le duc et sa femme vont à Guillon (9 janvier), et de là à Montréal, où ils passent deux jours; puis de là à Époisses. Le 13, ils reviennent souper et coucher à Guillon; puis le duc va à Noyers, de là à Joigny et fait retour à Montréal.

Au mois de septembre même année, le duc fait son entrée à Auxerre, et la ville lui fait présent d'une queue de vin de pinot, au prix de 6 liv. t., payées à Jean Paillard, riche bourgeois.

En 1389, le 12 février, le duc et le comte de Nevers, son fils, dînent à Noyers et y couchent. Le lendemain, ils arrivent à Mailly-Château, puis passent à Druyes, à Entrains, et vont à Nevers; s'arrêtent à Bourges et reviennent par Clamecy, Treigny et Montenoison, où ils séjournent du 1^{er} au 23 mars. Ils y sont reçus dans le vaste et fort château du comte de Nevers.

En 1395, le duc dîne à L'Isle-sous-Montréal, couche à Sarry, où il avait un rendez-vous de chasse, arrive à Auxerre, gîte à Joigny, dîne à Sens, passe à Pont-sur-Yonne, Saint-Mamez et Melun.

Nous parcourerons maintenant la deuxième partie du volume de M. Petit, intitulée *Documents et Notes*. Elle est puisée également dans les comptes de la chambre aux deniers des ducs et autres documents les concernant. Cette partie est, pour ainsi dire, plus intéressante que la première. Les faits sont classés aussi par ordre chronologique. L'abondance des documents qui nous intéressent ne nous permettra pas de nous y arrêter trop longtemps.

C'est d'abord une lettre du bailli d'Auxois au capitaine d'Arcy-sur-Cure qui lui demande un rapport sur l'incendie du village de Quenne par une bande de routiers venue de La Charité-sur-Loire, et qui sont logés à Chitry dans l'église qui est encore fortifiée aujourd'hui (20 février 1364).

29 juin 1365. Une lettre de rémission du Duc en faveur d'Agnès de Bazoches, dame d'Annoux, veuve de Philibert des Granges, nous fait le récit de drames et d'épisodes curieux. Agnès était détenue dans les prisons de Châtel-Gérard, comme accusée d'avoir participé avec Ferry de Chardoigne, seigneur de Ravières, à l'assassinat de son mari ; d'avoir pactisé avec les Anglais et les chefs des Grandes Compagnies, lorsqu'ils occupaient la forteresse de Villaine-les-Prévôtés, village situé près de Montbard, et d'avoir promis d'épouser un chef de bande appelé Darre, à condition qu'il se mettrait au service du roi de France. Agnès ne s'en était pas tenue à son projet, mais elle était devenue la fiancée d'un écuyer anglais nommé Jean Poupon.

La lettre du duc la relevait de toutes ces accusations et la rendait à la liberté. Cette nature de pièces, en grand nombre dans les archives nationales, est du plus haut intérêt.

Au printemps de 1368, l'annonce de l'invasion de la Bourgogne par les Grandes Compagnies qui venaient de s'emparer de Saint-Florentin, fait prendre des mesures de précaution par le bailli d'Auxois qui, sur les ordres du Duc, commande de « faire retirer les gens du plat pays dans les forteresses de Montréal, Châtel-Gérard, Noyers et autres. »

Au mois de juillet suivant, les Grandes Compagnies avaient envahi la Puisaye, occupaient Toucy, Villiers-Saint-Benoit et Saint-Fargeau. Le bailli d'Auxois envoya en toute hâte de Semur des lettres closes au duc qui était à Chalon, pour l'informer de l'état des choses et lui réclamer de l'artillerie pour armer les forteresses des châteaux de son baillage.

D'autres bandes, retranchées dans la forteresse de Laye en Forez, faisaient des courses sur la Bourgogne, pillaient, volaient les paysans et se retiraient dans leur aire. Le maréchal de Bourgogne entreprit de détruire ces brigands, et au mois de novembre

1368, il envoya de tous côtés des mandements pour réunir des soldats afin de marcher contre eux. Les capitaines, gentilhommes et gens d'armes des villes et forteresses d'Avallon, de Montréal, de Cisery, de Ragny, de Montfort, de Chevigny et autres du pays d'Auxois, furent réunis à Semur-en-Auxois par le Maréchal qui amenait également des chevaliers et qui marcha contre les routiers et les battit à Semelay-en-Morvan.

Un assez joli trait de mœurs, c'est celui que relate le compte de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, en 1369. Le duc faisant de grands frais à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Flandre, qui le rendit l'un des plus puissants barons de France, chargea son bailli de réunir à Avallon, devant lui et le receveur du bailliage, les personnes les plus notables des prévôtés d'Avallon, de Montbard et de Châtel-Gérard, pour les requérir « de faire prait (prêt) pour le mariage de Monseigneur. » On ne connaît pas le résultat de cette convocation qui était dans les coutumes féodales.

En 1370, les Anglais occupent la forteresse de Pierre-Perthuis et rançonnent les villages d'alentour. Les habitants de Saint-Léger de Foucheret qui avaient, malgré les défenses du Roi et du Duc, traité avec l'ennemi « pour estre exempts pour le feu et pour le glaive », furent recherchés par le bailli d'Auxois, et celui qui avait signé la composition fut condamné à 100 francs d'amende.

Nous trouvons des détails intéressants et peu communs dans les comptes de Montréal de 1372, sur la dépense qu'y fit le duc Philippe-le-Hardi du 19 au 22 février.

La grande salle du château avait ses vitraux brisés ; on fit venir Guillaume Brisetout, verrier à Troyes, qui les répara moyennant neuf francs. On fit pêcher l'étang de Froideville pour améliorer le menu de la table du duc. Le châtelain fit venir aussi 12 muids 10 setiers de vin de Beaune, de la récolte de 1371, pour l'hôtel du duc et de ses chevaliers.

Un personnage de la cour du duc, originaire des environs d'Auxerre, frère Guillaume de Valan, son confesseur, fait dire pour lui, en l'église Saint-Martin de Tours, une messe du Saint-Esprit, pour laquelle il paya 4 francs (1372).

Le même personnage fit écrire et enluminer « dans un petit livre une certaine oraison que Monseigneur, lui avait ordonnée. »

En 1381, le duc voulant favoriser hautement Guillaume de Valan, le fit nommer évêque de Bethléem, près de Clamecy, siège *in partibus* rappelant un souvenir d'Orient et le lieu de la naissance du Sauveur.

Et comme Guillaume, moine cordelier, était pauvre et sans revenus, le duc lui fit présent, à cette occasion, de la somme de 220 livres pour acheter une croce, une mitre et des ornements pontificaux.

En 1373, 1^{er} octobre, le bailli d'Auxois informe la duchesse qui est à Talant, près Dijon, que les Anglais étaient à Pontaubert et au Vault, près Avallon.

Une alerte sérieuse a lieu au mois d'août 1374. Georges de Clugny, lieutenant du bailli d'Auxois, est avisé que les « Bretons sont aux environs de Saint-Florentin ». Aussitôt il envoie des mandements aux prévôts d'Avallon, de Montréal et de Châtel-Gérard contenant « qu'ils fassent crier qu'on face bonne garde et bon guet par jour et par nuit es forteresses estans esdites prévostez, et aussi que l'on y retraie tous vivres. »

1377. Le duc était à Guillon le 9 janvier et à Châtel-Gérard le dimanche suivant. Il ordonna qu'on fit de grandes réparations aux châteaux de Montréal et de Châtel-Gérard et dans la maison de Sarry, où il faisait nourrir et entretenir une meute de chiens de chasse.

En 1379, le duc fait rendre à Jean de Changy sa terre de Presles, près Avallon confisquée sur lui, et lui pardonne l'assassinat qu'il avait commis sur la personne d'Hugues de Jambles, chevalier.

Son frère Guillaume, qui avait aussi « meffait », obtint également la remise de la partie de la terre de Presles qui lui appartenait.

On ferait, dit M. E. Petit (p. 508), une curieuse relation des exactions et des crimes sans nombre dont les seigneurs les plus qualifiés se rendirent coupables soit pendant, soit après le passage des Grandes Compagnies. Les condamnations fourmillent dans ces comptes, mais la justice des baillis était le plus souvent impuissante, et le duc devait intervenir.

Ajoutons encore à ces intéressants relevés la mention de la présence du duc Philippe-le-Hardi et de sa famille à Montréal, en 1382. Le châtelain rapporte que « Monseigneur, madame et mademoiselle (probablement Marguerite, la fille aînée du duc, née à Montbard en 1378), séjournèrent à Montréal le lundi 13 septembre. Le mardi 16, la duchesse alla à Avallon et revint coucher à Montréal. Le mercredi 17, elle alla à Rougemont, à 3 lieues de Montbard, où existait un monastère de femmes. Elle avait eu soin d'y envoyer auparavant le châtelain de Montréal pour préparer son gîte au couvent et payer la dépense qu'elle y ferait.

Et à la page 616, an 1419. Auxerre, — « Après la mort de Jean-

sans-Peur, les habitans d'Auxerre, ayant appris que le Dauphin vouloit faire faire des lettres pour les chevaliers de Bourgogne, au sujet de cet événement, pour déclarer qu'il avoit esté tué par sa faute, en tirant son épée contre le Dauphin, en donnèrent avis à la duchesse qui les en remercia et leur escrivit de se joindre à elle et au duc son fils pour tirer vengeance de ce meurtre. »

(Bibl. nat., coll. Bourgogne, t. LVII, n° 306).

